

AGRÉMENTS ESCALADE Calendrier 2026 – 2027

Seules les **personnes inscrites** par l'école pourront **participer**
L'agrément se déroule sur toute la plage horaire

Date limite d'inscription	Date	Lieu	Horaires
<i>Vendredi 25 septembre</i>	Vendredi 2 octobre	Gymnase Coulans/Gée	13h30-16h30
<i>Vendredi 2 octobre</i>	Vendredi 9 octobre	Gymnase Villaret (Oiselière) Le Mans	13h30-16h30
<i>Vendredi 4 décembre</i>	Samedi 12 décembre	Gymnase Rondeau Le Mans	9h00-12h00
<i>Vendredi 29 janvier</i>	Vendredi 5 février	Gymnase Villaret (Oiselière) Le Mans	13h30-16h30
<i>Vendredi 12 mars</i>	Vendredi 19 mars	Gymnase Villaret (Oiselière) Le Mans	13h30-16h30

- ⇒ Prévoir une tenue adaptée à la pratique de l'activité (tenue de sport, chaussures propres)
- ⇒ La participation à l'intégralité de la formation
- ⇒ Chaque session comprendra un temps d'information théorique, un temps de formation pratique aux techniques sécuritaires et un temps d'évaluation de vos compétences (**pour une durée totale d'environ 3h**).
- ⇒ La **participation à l'ensemble de la session** est obligatoire pour l'obtention de l'agrément.

Une convocation sera adressée à l'école dans les jours qui précèdent la session d'agrément.

Elle rappellera les personnes inscrites, ainsi que les informations sur l'adresse précise du lieu de pratique.

Pensez à anticiper les inscriptions le plus possible (jauge limitée) en envoyant impérativement le nom et le prénom de la personne inscrite au CPC EPS